

Information du Service communautaire de l'eau et de l'assainissement

### Contrôle des poteaux incendie - Tarbes

Le service communautaire de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées informe que des manœuvres de contrôle des poteaux incendie de la Ville de Tarbes vont être entreprises à partir du mardi 21 juillet, jusqu'à la fin du mois de septembre.

Les zones concernées sont :

- Zone 6 : De la rue du IV Septembre, rue Mendès France, Bld Jean Raould Paul, Bld Président Kennedy, Rond-Point de Bagnères et Rue Carnot, Avenue Fould.
- Zone 3 : Du Bld Maréchal Juin, Rond-Point Reffye, Rue d'Urac, et Quartiers de Lalette et Sendère.
- Zone 4 : De la ZI Garounère, Rte de Pau, Rue du Corps Franc Pommies, Bld Lacaussade et Bld Maréchal Jean de Lattre de Tassigny.
- Zone 5 : De l'Avenue des Pyrénées, Bld Claude Debussy, Rocade Sud-Ouest, Rond-Point de l'Université, Bastillac Nord et Sud.
- Zone 2 : Quartier Laubadère, Bld Pierre Renaudet par chemin des Poudrières jusqu'à la Rue Léo Ferré, de la Rue de Larail jusqu'à la Rue de l'Orée et de la Rue du Vignemale au Rond-Point Saint FraiL.
- Zone 1 : Du Rond-Point Reffye, Avenue Maréchal Joffre, Rue Achille Jubinal, Rue Emile Perreire, Bld du Martinet, Quartiers Gespe et Courte Boule, Rue Henri Duparc, Avenue Jules Laforgue et de l'Avenue de la Marne à la Rue de Cronstadt.
- Zone 0 : Centre-Ville de Tarbes

Il faut compter une quinzaine de jours de vérification pour chaque zone.

Les agents du service mettront un appareil de mesure sur les poteaux, ouvriront la vanne d'eau le temps du contrôle et la refermeront juste après. Lors des manœuvres, le réseau peut être déstabilisé avec pour conséquences une coloration ponctuelle de l'eau, une baisse de pression passagère ainsi qu'un déversement d'eau sur la chaussée.

Pour toute information, vous pouvez contacter le service communautaire de l'Eau et de l'Assainissement au 05 62 44 47 92 ou par mail à l'adresse [eaux.contact@agglo-ttp.fr](mailto:eaux.contact@agglo-ttp.fr).